

LE LANN Bernard

Etat civil :

Né le 26 février 1942 à Bordeaux.

Famille :

Marié, deux enfants (à la date de 1975).¹ Père de deux filles (à la date de 1983).²

Position :

Administrateur Hors Classe. La Poste, Délégation Ouest, Directeur Délégué. Membre du comité de soutien de Philex France 1999.³

Formation :

Baccalauréat M' et Mathématiques élémentaires. MPC + 4 CES (Optique, TMP, Chimie systématique, cristallographie, physique), Faculté de Bordeaux. Cadre de gestion statistique (2 ans Ecole Nationale de la Statistique et de l'Administration Economique (E.N.S.A.E.), diplôme) (1971⁴).⁵ 10-11 mai 1971 : Admis aux facilités de préparation au concours d'entrée à l'E.N.S.P.T.T. (en même temps que entre autres Bodet et F. Vieilledent).⁶ E.N.S.P.T.T. 1972-1975, 17^e/18 concours entrée.⁷ Choisit la voie d'administration économique à l'E.N.A. promotion 1972.⁸ Diplôme de l'E.N.S.P.T.T. le 23 juillet 1975.⁹ Stage E.N.S.P.T.T. Direction Région de Marseille "la déconcentration et les pouvoirs réels des différents niveaux hiérarchiques", 16 au 27 octobre 1972 et du 20 novembre au 1er décembre 1972.¹⁰ Mémoire E.N.S.P.T.T. "La promotion Téléx".¹¹ Stage en entreprise Ernault-Somua-Paris.¹²

Service militaire :

1er janvier 1965 30 avril 1966. Lieutenant de réserve.¹³

¹ A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

² Liste des candidats C.G.T. à la Commission Administrative Paritaire, profession de foi de B. Le Lann, L'écho des carrières, n°14, février - mars 1983, p. 3, archives C.G.T.-P.T.T., carton "Périodiques" P22.

³ Plaquette présentation PhilexFrance 99, "Mondial du timbre. Paris du 2 au 11 juillet 1999", 18.

⁴ Liste des candidats C.G.T. à la Commission Administrative Paritaire, profession de foi de B. Le Lann, L'écho des carrières, n°14, février - mars 1983, p. 3, archives C.G.T.-P.T.T., carton "Périodiques" P22.

⁵ A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

⁶ Informations cadres, Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, n°6/71, juillet 1971, rubrique III "Recrutement et formation", archives C.G.T.-P.T.T..

⁷ A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

⁸ A.N. C.A.C. 950497, archives de l'E.N.S.P.T.T., carton 12, promotion 1972-1975, dossier E.N.A.

⁹ Décret du Secrétaire d'Etat aux Postes et Télécommunications n°2103 du 23 juillet 1975. A.N. C.A.C. 950497, archives de l'E.N.S.P.T.T., carton 12, promotion 1972-1975, dossier nomination.

¹⁰ A.N., 950497, carton 12, fiche récapitulative de la scolarité à l'E.N.S.P.T.T. et l'E.N.A., promotion 1972-1975.

¹¹ A.N., 950497, carton 12, fiche récapitulative de la scolarité à l'E.N.S.P.T.T. et l'E.N.A., promotion 1972-1975.

¹² A.N., 950497, carton 12, fiche récapitulative de la scolarité à l'E.N.S.P.T.T. et l'E.N.A., promotion 1972-1975.

¹³ A.N., 950497, carton 12, fiche de renseignements relatifs à la formation préalable des élèves, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

Carrière :

-1968 :

Date d'entrée dans l'administration : 24 novembre 1968, grade INE, Bureau Direction des services d'enseignement (D.S.E.).

-1969 :

25 novembre 1969 : Inspecteur IN le 25 novembre 1969, Direction des services financiers.¹⁴
Cours de formation à la DES 25 novembre 1968, spécialité Commutation.¹⁵ Fonctions exercées à la sortie du cours D.C.R.P. détaché à l'AC, 21 mois, IN.¹⁶¹⁷

-1972 :

Septembre 1972 : Administrateur élève, ENSPTT.¹⁸

-1975 :

Affecté en 1975 à la direction des services financiers où il est adjoint, puis chef de bureau responsable de l'informatisation des Comptes Chèques Postaux (C.C.P.). " Concepteur de projets informatiques aux Chèques Postaux ".¹⁹

-1977 :

23 juin 1977 : Au titre de membre d'une délégation fédérale des cadres (UFC) de la CGT-PTT composée de R. Daude, G. Durrafourg ingénieurs en chef, C. Galan et M. Desseigne secrétaires de l'UFC, rencontre M. Serta conseiller technique au cabinet du ministre N. Segard. Vocation de la CGT à représenter toutes les catégories de fonctionnaires, de ne pas opposer une catégorie à une autre, de démontrer que la CGT n'a pas deux langages. Intervention qui concerne :

-les cadres supérieurs et la crise des PTT : asphyxie du secteur public a des répercussions sur le travail des ingénieurs et des administrateurs.

-Les ingénieurs : *le traitement et le déroulement de carrière des ingénieurs : revalorisation du début de carrière, passage au grade supérieur d'ingénieur en chef, intégration des indemnités dans le traitement ouvrant droit à pension, application d'une prime de rendement à taux unique appliquée à tous les grades et d'une prime au nom varié (développement, équipement, recherche) qu'il convient d'officialiser et d'appliquer à taux unique pour tous les grades.

*Les effectifs et le recrutement des ingénieurs : accroissement du travail a des répercussions sur l'allongement du temps de travail des ingénieurs en moyenne de 20% par rapport au temps légal.

*Intégration des ingénieurs contractuels.

¹⁴ A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

¹⁵ A.N., 950497, carton 12, fiche de renseignements relatifs à la formation préalable des élèves, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

¹⁶ A.N., 950497, carton 12, fiche analytique individuelle, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

¹⁷ A.N., 950497, carton 12, fiche de renseignements relatifs à la formation préalable des élèves, E.N.S.P.T.T. promotion 1972-1975.

¹⁸ Fédération syndicaliste des travailleurs des P.T.T. Force Ouvrière, Annuaire général. Cadres administratifs et techniques. Chefs d'Etablissements des classes supérieures du ministère des Postes et Télécommunications, Paris, F.O.-P.T.T., 1973, p. 31. BHPT : PC 00463.

¹⁹ Liste des candidats C.G.T. à la Commission Administrative Paritaire, profession de foi de B. Le Lann, L'écho des carrières, n°14, février - mars 1983, p. 3, archives C.G.T.-P.T.T., carton " Périodiques " P22.

*Formation continue : revendication de la CGT pour tous les cadres de 10% en moyenne du temps de travail pour qu'ils se consacrent au maintien de leurs connaissances.

-Les administrateurs : *Les élèves de l'ENSPTT : la CGT rappelle qu'elle est contre tout recrutement dérogatoire au droit commun et notamment le recrutement sur titres.

*Les administrateurs non statutaires : depuis 1971 il est possible de passer le concours des administrateurs sans répondre aux conditions statutaires d'ancienneté d'indice. Les intéressés ont pour seul avantage d'exercer plus tôt les fonctions d'administrateurs alors qu l'administration y gagne en recrutant du personnel plus jeune moins bien payé.

*La mobilité des administrateurs : mobilité fictive un administrateur tant déclaré indispensable dans le poste qu'il occupe. La CGT demande que la mobilité soit réelle.

*La mutation des administrateurs : la CGT demande au la mutations se fasse indépendamment des relations personnelles afin que la mutation se fasse au vu et au su de tous dans l'intérêt du service comme celui du corps des administrateurs.

*Régime indemnitaire des administrateurs : la CGT rappelle que la prime de rendement se situe nettement en deçà de celle des ingénieurs et demande que le bénéfice des primes informatiques soit appliqué aux administrateurs exerçant leurs fonctions dans des bureaux à vocation informatique.

*La formation continue des administrateurs : les administrateur revendiquent le droit à la formation sur la base de 10% du temps légal de service.

*Statut d'emploi : La CGT rappelle son opposition au rapport Krieg (statut d'emploi.)

*Carrière des administrateurs : La CGT demande que comme pour les ingénieurs, les administrateurs puissent bénéficier de la garantie d'une pyramide hiérarchique dûment étudiée.²⁰

-1983 :

En 1983, il rejoint le ministère de l'Industrie comme chargé de mission à la Mission à l'informatique.

14 février 1983 : Participe à une délégation C.G.T.-P.T.T.- administrateurs (en même temps que MM. Jacuet, Mahe, Midrouillet, Musso) reçue en audience par le directeur de la DIPAS Favier et M. Stocki, sur les thèmes suivants : -l'E.N.S.P.T.T. (attachement de la délégation au recrutement interne qui demande qu'un C.T.P. soit consacré à l'ensemble des problèmes de scolarité); -La Mobilité (La D.I.P.A.S. devrait être plus active en centralisant les informations sur les mobilités internes et externes; La mobilité doit devenir un droit effectif); -La gestion du Corps (Des règles de gestion clairement établies; la suppression des statuts d'emploi; un tableau de mutation); -L'avancement; -La carrière indiciaire; -La carrière des administrateurs intégrés hors tour).²¹

-1984-1987 :

En 1984, il devient responsable du système de gestion de la direction régionale de La Poste Ile-de-France Ouest.

²⁰ " Administrateurs et ingénieurs C.G.T. au cabinet du Secrétaire d'Etat ", La tribune des cadres, Union fédérale des cadres C.G.T., n°6, juillet 1977, p. 8, archives C.G.T.-P.T.T., Montreuil.

²¹ L'écho des carrières U.F.C.-C.G.T., n°14, février -mars 1983, archives C.G.T.-P.T.T., carton P23.

-1988 :

En 1988, il est nommé directeur d'établissement à la recette principale de Nice.

-1990 :

En 1990, il dirige La Poste de Gironde.²²

5 juillet 1990 : Participe en tant que Chef de Service Départemental de Gironde à un petit déjeuner de travail avec R. Fort (Chef de Service Régional) et le Sénateur G. Delfau (en préparation de son rapport).²³

-1991 :

Février 1991 : Membre du groupe "Répercussions économiques et financières" (dont M. Duhamel est responsable) du groupe de synthèse sur les structures de La Poste dont H. Capelle assure la coordination et la présidence.²⁴

-1993 :

Directeur de La Poste des Bouches-du-Rhône.²⁵

-1996 :

20 mai 1996 : A compter du 20 mai 1996, nommé directeur de la délégation Ouest de La poste en remplacement de Jean Pichon admis à faire valoir ses droits à la retraite.²⁶

-2000 :

Juillet 2000 : Nommé à la Direction du développement des nouveaux services où il assurera la direction d'une mission générale d'information, de sensibilisation et d'animation sur les nouveaux services (remplacé à son poste de Directeur de la Délégation Ouest par Aimé Perret qui prendra officiellement ses fonctions à Rennes le 11 septembre).²⁷ "Bernard Le Lann sera étroitement associé au déploiement des projets postaux de nouveaux services afin de définir les conditions de commercialisation".²⁸

Activités politiques, syndicales, associatives :

Caricature, dessin, gravure, peinture sur soie, arts culinaires et vins de Bordeaux. "Partisan convaincu de nouvelles relations dans le travail (Unités de Gestion aux C.C.P. pour en finir

²² Les Echos Executives, Lettre n°315, 26 avril 1996.

²³ Liste des personnes rencontrées par le Sénateur Delfau, Mission Delfau, "Le rapport", Septembre 1990, annexe p. 27, archives de La Poste, archives Capelle, A.N., C.A.C., 980486/5.

²⁴ Composition du groupe "Répercussions économiques et financières", février 1991, A.N., C.A.C, archives de La Poste, archives Capelle, 980496/2.

²⁵ Les Echos Executives, Lettre n°315, 26 avril 1996.

²⁶ Les Echos Executives, Lettre n°315, 26 avril 1996.

²⁷ La correspondance économique, 20 juillet 2000, p. 13-15, revue de presse de La Poste.

²⁸ La Tribune, 24 juillet 2000, p. 23, revue de presse de La Poste.

avec le Taylorisme). (...) Adversaire de l'esprit de chapelle aux P.T.T. comme ailleurs. Favorable à l'instauration de véritables règles de gestion du corps des Administrateurs ”.²⁹

Oeuvres, articles, rapports, cours, violon d'Ingres, entretiens :

-1979 :

Janvier 1979 à octobre 1980 : Membre du Comité de rédaction de la revue de l'U.F.C.-C.G.T., L'Echo des carrières.³⁰

Décembre 1979 [?] : Candidat C.G.T. aux Commissions Administratives Paritaires des administrateurs de 2^e classe. Conçoit son rôle dans les CAP : “Je resterai un fonctionnaire zélé, entièrement dévoué au service exclusif de l'Etat. (...) Je pourrais vous épater en développant toutes nos plates-formes revendicatives. Mais il ne faut pas oublier que les C.A.P. examinent les cas individuels. J'y serai donc un auditeur attentif et un intervenant actif. Je veillerai jalousement au règne de l'équité, notamment lors de l'examen des tableaux d'avancement ou de mutations (lorsque ces derniers existeront pour nous, bien sûr) ou le cas échéant à l'occasion des conseils de discipline. (...) Je pense qu'en cette période d'implantation massive des Statuts d'Emploi la participation des Administrateurs syndiqués à la C.G.T. est la meilleure garantie qui soit contre toute tentation de décisions arbitraires. Nous avons toujours prouvé que nous savons faire la subtile distinction entre le respect de la hiérarchie et des usagers, et la défense des intérêts réels des membres de notre vénérable corps. ”³¹

-1981 :

Juillet 1981 : Membre du Comité de rédaction de la revue de l'U.F.C.-C.G.T. L'Echo des carrières.³²

Décorations, distinctions honorifiques :

Chevalier de la Légion d'honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

²⁹ Liste des candidats C.G.T. à la Commission Administrative Paritaire, profession de foi de B. Le Lann, L'écho des carrières, n°14, février - mars 1983, p. 3, archives C.G.T.-P.T.T., carton “ Périodiques ” P22.

³⁰ L'écho des carrières, n°1, janvier [?] 1979 au n°6, octobre [?] 1979, archives C.G.T.-P.T.T., carton “ Périodiques ” P22.

³¹ L'écho des carrières, n°3, décembre 1979 [il s'agit d'une estimation au moins pour le mois, les n° de cette revue ne comportant pas de date, archives C.G.T.-P.T.T., carton “ Périodiques ” P22.

³² L'écho des carrières, n°9, juillet [?] 1981, archives C.G.T.-P.T.T., carton “ Périodiques ” P22.